

N° 288/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE TECHNIQUE

DECISION

Commande publique/marchés publics

Objet : Marché 2024.03 – Entretien des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, et notamment l'alinéa n° 4 ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L 2125-1-1° et R 2162-1 à R 2162-6, L 2123-1 et R 2123-1-1° ;

Considérant les travaux d'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ;

Considérant l'attribution à l'entreprise S.O.A., dont l'agence est domiciliée 10 rue Nicolas Appert à Contres (41700), pour un montant total maximum de 210 000 euros ht.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - Un accord cadre à bons de commandes est passé avec l'entreprise S.O.A. afin de réaliser des travaux d'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le marché est passé pour une durée de deux ans, avec possibilité de le reconduire deux fois pour un an.

ARTICLE 2 - La dépense en résultant est inscrite dans les budgets des exercices concernés, sans pouvoir excéder la somme totale de 210 000 euros ht.

ARTICLE 3 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 07/11/2024

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 18 NOV. 2024

Publié ou notifié le 18 NOV. 2024

Mis en ligne sur le site internet le 18 NOV 2024



Le Maire,

Jeanny LORGEUX